

ENTRE NOUS

www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°73 /Septembre 2013

Notre Maire Honoraire, Michel Rey, nous a quittés ...

C'est avec beaucoup de courage et de conviction qu'il a assumé la difficile mission de 1er magistrat de notre commune entre 1955 et 1995, date à laquelle il choisit de ne pas se représenter aux suffrages des botipratiennes et botipratiens.

En 1948, après son mariage avec Geneviève Cadot, il décide de se fixer à Allemant.

Éleveur qualifié et passionné, il restera toute sa vie très attaché à la génétique de ses bêtes.

Parallèlement au travail très prenant de son exploitation agricole qu'il assure avec son épouse, il a réussi à partager 40 ans de son existence entre son métier d'agriculteur/éleveur/généticien, sa vie de famille et cette difficile mission d'élu, sans compter les diverses présidences qui lui ont été confiées : celle du Syndicat de Contrôle Laitier Départemental, du Syndicat d'Élevage Normand ou encore la Présidence de l'UPRA (l'Union de la Promotion de la RAce).



Michel Rey était doté d'un grand esprit d'ouverture et d'une vision d'avenir. C'est ainsi que sous ses différents mandats, notre commune, alors complètement rurale, s'est ouverte à une « nouvelle » population invitée à rejoindre son équipe, les parisiens ou les résidents secondaires. Il a ainsi pu créer une gestion municipale associant « parisiens » et paysans.

Il a été l'un des artisans de la fusion-association de Boutigny et de Prouais en 1972 ; c'était une première marche de « l'intercommunalité » certes mais avec ses co-listiers, il a su aussi mener plusieurs gros chantiers dont l'adduction d'eau de notre village ; la reconstruction de l'église de Boutigny après l'incendie dont elle a été victime ; le goudronnage des routes communales ; la création de la salle polyvalente ; celle du stade « Fernand Chamaret » ; le tout-à-l'égout, réalisé en même temps que le chantier des lotissements de Boutigny et de Prouais ou encore la construction de l'école maternelle ...

Toujours avec le même dévouement et la même passion, Michel Rey a été un Président actif et attentif du Club de l'Amitié à Boutigny-Prouais et jusqu'au bout de sa vie, il aura trouvé l'énergie nécessaire pour donner de la voix à la chorale paroissiale. Michel Rey était un homme plein de bon sens. Un émouvant hommage lui a été rendu au cours de la cérémonie de ses obsèques le lundi 26 août dernier.

Le Conseil Municipal adresse à toute sa famille, ses très sincères condoléances.

Mireille ÉLOY

INFORMATION TRAVAUX SUR VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Des travaux de voirie ont été réalisés sur la route départementale entre Boutigny et Dannemarie. Ceux-ci ont été exécutés sous les ordres du Conseil Général d'Eure-et-Loir qui en a la compétence.

Le type de travaux et le choix des routes leur appartiennent, sans concertation avec la commune.



VIE COMMUNALE

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas moi ?

Sapeur-pompier volontaire, je suis utile aux autres

Un feu peut survenir à tout moment et menacer ma vie et celle de mes proches ou de mon voisinage. La vie est fragile, et parfois ne tient qu'à un fil.

Dans ces circonstances, les minutes sont précieuses ! Il faut agir vite et avec compétence.

Sapeur-pompier volontaire, je peux évoluer personnellement et professionnellement

En effet, être sapeur-pompier, c'est assouvir une envie d'être utile et c'est accomplir un acte citoyen. C'est appartenir à un corps plébiscité par une très grande majorité de nos concitoyens. C'est aussi s'enrichir par le contact avec des femmes et des hommes qui ont des profils différents, c'est partager son savoir, son savoir-faire et son savoir être, c'est s'intégrer dans une équipe où rigueur et convivialité cohabitent.

L'engagement du sapeur-pompier volontaire permet de progresser dans ma vie professionnelle ; les formations, les compétences et l'expérience acquises sont reconnues par l'éducation nationale et la réglementation du travail. Ainsi, des titres et diplômes permettent d'obtenir un emploi privé, autorisent l'accès aux concours de la fonction publique et permettent une évolution au sein de mon emploi par des qualifications nécessaires à la sécurité de l'entreprise ou des collectivités.

Sapeur-pompier volontaire, c'est un atout pour mon employeur

Au sein de mon entreprise ou dans ma collectivité, je suis un secouriste expérimenté qui réagit immédiatement sur toute situation accidentelle ou de malaise ; je suis un technicien du feu en prenant les meilleures dispositions pour sécuriser mes collègues et limiter les dégâts sur mon outil de travail. Mon patron peut utiliser mes compétences au sein de l'entreprise ; il peut aussi par voie de convention me laisser assurer mes missions de sapeur-pompier volontaire et ma formation sur mon temps de travail.

L'entreprise peut jouir d'avantages fiscaux et de compensations financières pour l'activité du sapeur-pompier volontaire prise sur le temps de travail que ce soit au titre de l'assurance incendie, dans le cadre de la formation professionnelle ou encore au titre du mécénat.

Sapeur-pompier volontaire, je suis acteur de la sécurité civile

En France, quelques 200 000 hommes et femmes consacrent du temps et vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études, ... Ils contribuent ainsi au maillage du territoire afin d'assurer un secours de proximité, rapide et efficace. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Les équipes du centre de secours qui desservent ma commune ont besoin d'être renforcées.

La sécurité, ce n'est pas que l'affaire des autres, c'est aussi la mienne !

Alors, pourquoi pas moi ?

Pour connaître les conditions d'engagement en qualité de sapeur pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au chef du centre d'incendie et de secours de sa commune en joignant un CV et une lettre de motivation ou de prendre contact avec le service départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir.

Pour tous renseignements :

Contacts

Chef de centre : lieutenant Flavien BREGEON : 06 44 23 74 30
ou fbregeon@sdis28.fr

Mission volontariat - Service départemental d'incendie et de secours
7 rue Vincent CHEVARD - 28 000 CHARTRES
02 37 91 88 88 - missionvolontariat@sdis28.fr
Contact SDIS 28 - contact@sdis28.fr





UNE VICE CHAMPIONNE DE FRANCE EN FFT ET UN CHAMPION DE FRANCE UFOLEP AU CLUB DE TIR DE BOUTIGNY

Léane Deschamps est devenue le 5 juillet 2013 vice championne de France, lors des finales du championnat de France des Ecoles de Tir à Montluçon (Allier 03).

Elle a matché dans sa catégorie à la carabine 10 mètres « Poussin Fille » et elle a obtenu un total de 264 points sur 300.

Cette jeune fille passionnée pratique ce sport depuis septembre 2011 dans notre club (La Fraternelle) à Boutigny.

Ses parents l'ont inscrit dès l'âge de 8 ans pour pratiquer cette activité sportive dans un milieu structuré, sécurisé avec une ambiance agréable pour ce petit monde.

Depuis ses premiers plombs, Léane a toujours été très motivée et attentive aux diverses consignes des éducateurs.

En deux ans, elle a progressé comme beaucoup d'autres enfants du club.



L'enchaînement des entraînements et des diverses compétitions ont fait de notre école de tir un grand club en raison des différents bilans sportifs.

Les résultats sont très encourageants pour les années à venir. Les jeunes éprouvent beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport ou la maîtrise de soi est importante.

Cela fait maintenant 4 ans que notre école de tir existe et tous les ans nous avons eu des représentants du club à ces finales.

Cette saison, 4 jeunes du club ont gagné leur billet pour disputer cette grande finale. Les qualifications ne sont pas faciles, elles s'obtiennent à l'issue de nombreuses épreuves lors des départementaux & régionaux.

Je vous dresse la liste de nos tireurs ; Léane Deschamps, Eline Stuber, Paul Besnard et Kilian Moulin. Ils ont tous très bien matché sans peur ni stress. Tous les 4 ont porté avec mérite les couleurs de notre club et du département.

La Fraternelle était la délégation la plus importante du département à Montluçon.

Encore un grand bravo à tous nos jeunes du club ayant participé à cette finale, à Léane pour sa deuxième place sur les 150 meilleures jeunes filles de France et bien sûr aux autres jeunes du club qui n'ont pas démerité à ce championnat 2013.

Pour cause, notre petite équipe de poussins composée de Paul, Kilian et Léane finissent troisième du classement par équipe au classement général. « Malheureusement ce classement n'a pas pu être retenu, notre non expérience et notre naïveté à présenter une équipe lors de ces grandes compétitions nous a pénalisé ».

Avant de vous quitter je tiens à vous présenter le brillant résultat en UFOLEP d'Amaury Rioux dans la discipline 50 mètres.

Il finit sa saison en montant sur la plus haute marche du podium à Arques (Pas de Calais 62). Sa médaille d'or est la récompense d'une belle saison en adulte.

Merci à toutes les personnes de la commune et au-delà, pour le soutien que vous nous avez apporté ainsi qu'aux nombreux messages de félicitations pour notre merveilleuse aventure lors de notre saison 2012/2013

et de nos divers championnats de France à tout niveau d'âge.

Pour tous renseignements,
Nous joindre :

Par téléphone au 06-74-52-39-79 Mr Maréchal Gil
ou sur www.tir28-lafraternelle.fr
Les inscriptions sont dès 8 ans ou un peu moins,
après aucune limite d'âge.

Gil Maréchal.





VIE ASSOCIATIVE



Le Dessin n'est pas qu'un don... Cela s'apprend, et à tout âge !

Sous l'égide de l'ASPIC, **2 cours de « Dessin d'observation »** débuteront à Boutigny, à partir du jeudi 22 Septembre 2013 : ces cours auront lieu en petits groupes, au 1er étage de la salle polyvalente, 16 rue des potiers, en dehors des vacances scolaires.

Tout le matériel est fourni.



Le cours d'une journée par mois se déroulera le jeudi, de 9h à 16h00.
Le cours d'une demi-journée par mois, aura lieu le mardi, tous les 15 jours, de 14h à 16h30.

Les oeuvres des élèves de 2012-2013 ont été exposées à l'hôtel du Crépuscule de Houdan, en juin dernier.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter :
 Sophie MARONI au 01 34 87 63 69 ou 07 81 00 90 68 ou smaronifortin@aliceadsl.fr ou encore, à partir de mon site :
www.sophie-maroni.odexpo.com

A noter : les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, sous réserve de places disponibles !

Exemple de thème de travail : "Citrouilles et coloquintes" aux pastels secs.



Le Président,
 Bernard Bénit

BOUTIGNY- PROUAIS 2013 - 2014

Ces cours auront lieu à Boutigny-Prouais (28410), au 1er étage de la salle polyvalente, 16 rue des potiers (derrière la mairie) sous l'égide de l'association « ASPIC ».

Cours "d'Aquarelle dans le mouillé pour Adultes"

½ journée tous les 15 jours

Ils se dérouleront le mardi matin, de 9h30 à 12h30, tous les 15 jours, hors vacances scolaires (soit 15 séances de 3 heures, réparties sur l'année scolaire).

Pour l'année 2013-2014, le calendrier des cours du mardi matin est le suivant :

1^{er} trimestre (5 séances) :
 1^{er} octobre – 15 octobre – 5 novembre – 26 novembre – 10 décembre 2013
 2^{ème} trimestre (5 séances) :
 7 janvier – 21 janvier – 4 février – 11 mars – 25 mars 2014
 3^{ème} trimestre (5 séances) :
 8 avril – 6 mai – 20 mai – 3 juin – 17 juin 2014

Cours de « DESSIN d'Observation pour Adultes »

½ journée tous les 15 jours

Ils se dérouleront le mardi après-midi, de 14h00 à 16h30, tous les 15 jours, hors vacances scolaires (soit 15 séances de 2h30 réparties sur l'année scolaire).

Pour l'année 2013-2014, le calendrier des cours du mardi après-midi est le suivant :

1^{er} trimestre (5 séances) :
 1^{er} octobre – 15 octobre – 5 novembre – 26 novembre – 10 décembre 2013
 2^{ème} trimestre (5 séances) :
 7 janvier – 21 janvier – 4 février – 11 mars – 25 mars 2014
 3^{ème} trimestre (5 séances) :
 8 avril – 6 mai – 20 mai – 3 juin – 17 juin 2014

Cours de « DESSIN d'Observation pour Adultes »

1 journée par mois

Ils se dérouleront le jeudi, de 9h30 à 16h30, 1 fois par mois, de septembre à juin, hors vacances scolaires (soit 10 séances de 6 heures, réparties sur l'année scolaire).

Pour l'année 2013-2014, le calendrier des cours du jeudi est le suivant :

1^{er} trimestre (4 séances) :
 26 septembre – 10 octobre – 14 novembre – 12 décembre 2013
 2^{ème} trimestre (3 séances) :
 16 janvier – 13 février – 13 mars 2014
 3^{ème} trimestre (3 séances) :
 10 avril – 15 mai – 12 juin 2014

Pour toute information complémentaire, vous pouvez me joindre au 01 34 87 63 69 ou 07 81 00 90 68 ou par mail : smaronifortin@aliceadsl.fr

Sophie MARONI
 4 Route de la Mare 78550 GRESSEY
www.sophie-maroni.odexpo.com
 N° SIRET : 493 140 396 00018

WEEK END DU SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 OCTOBRE

Remise des prix du concours photo et du quizz distribué dans le précédent entre-nous, le 5 octobre à partir à 14h30 à la salle polyvalente de Boutigny.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES SUR LE PAYSAGE HOUDANAIS (voir encadré ci-contre)

présence d'un collectionneur de cartes postales

horaires d'ouverture :
 le 5 octobre : 14h à 18h
 le 6 octobre : 11h à 18h

Entrée libre

VIE ASSOCIATIVE

Exposition photographique des paysages : regards croisés

Découvrez l'évolution des paysages au travers
d'une exposition photographique...

Cette exposition est une action :

- Préconisée par la charte paysagère du Pays Houdanais (étude réalisée par la CCPH sur les paysages et qui sert désormais de référence aux 37 communes du territoire).
- Participative, qui s'inscrit sur le long terme.
- Qui préfigure la création d'un observatoire photographique des paysages.

L'observatoire photographique des paysages est un outil qui permettra, au travers de reconductions photographiques (réalisation dans les mêmes conditions d'un cliché du même lieu pris à différents intervalles, tous les 2 ans par ex.), de visualiser, de suivre l'évolution des paysages du Pays Houdanais.

Cet outil permettra également de se rendre compte de l'action des pouvoirs publics dans des domaines tels que l'urbanisme, l'environnement avec notamment la préservation de certains bâtiments, lieux, etc...

Le principe de l'exposition : expression libre !

- Un appel à participation a été adressé à l'ensemble des habitants du territoire. L'objectif était de recueillir un maximum de reconductions photographiques (cartes postales ou photos d'au moins 30 ans reconduites aujourd'hui).

- Une sélection a ensuite été effectuée pour retenir une soixantaine de reconductions (120 photos).

- A l'issue de ce travail, cinq questions ont été posées aux participants à propos de leur ressenti sur l'évolution de « leurs » paysages...

La création de cette exposition a été suivie par l'un des trois groupes de travail chargé de mettre en place des préconisations issues du programme d'actions de la charte paysagère.

D'autres actions ont ainsi été réalisées comme l'intégration, au PLU d'Orgerus, de recommandations inscrites dans la charte ou la réalisation d'une fiche conseils portant sur « la restauration d'une maison ancienne en Pays Houdanais ».

A Boutigny-Prouais, grâce à la participation de l'ASPIC, l'exposition aura lieu les 5 et 6 octobre.
(voir encadré ci-contre)



Le Comité des Fêtes de Prouais

Organise une Soirée



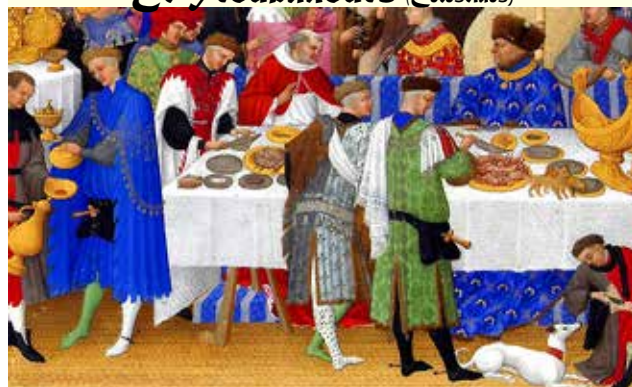
Samedi 19 Octobre 2013 à partir de 20h

Salle Polyvalente de Boutigny

Venez avec vos jeux et amusons nous



Banquet Médiéval Avec cuisine médiévale (Carole Milicevic) Et Troubadours (Celestines)



Samedi 12 octobre 2013

20 heures

Salle des Fêtes de Boutigny

Réservation impérative :

02 37 65 19 94

Déguisement apprécié !!!





VIE ASSOCIATIVE

Soirée Mini Disco

La 1^{ère} soirée « mini Disco » du Comité des Fêtes de Prouais a été une réussite.

Lorsque l'an dernier l'association « Les Petites Mains » avait annoncé que c'était la dernière fois qu'elle s'en occupait, c'était sans compter sur les membres actifs du CFP qui trouvaient dommage de priver les enfants des classes de CE1 au CM2 de leur « fête » de fin d'année scolaire.

Une cinquantaine d'enfants étaient présents, dansant sur des tubes, se défoulant sur « les pouces en avant » et Tchic et Tchac han han... avant de partir en vacances loin des copains.

Des gâteaux et bonbons pour ne pas manquer de sucre et des boissons pour se désaltérer étaient également de la partie.

Nous vous donnons rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine.

Merci à tous

Viviane HELLEGOUARCH



Feu de la Saint Jean

Samedi 22 Juin, Place de l'église de Prouais, le Comité des Fêtes de Prouais organisait son traditionnel

« Feu de la Saint Jean »

Avec un record cette année au niveau de la participation : plus de 170 personnes étaient présentes pour déguster nos délicieuses Côtes de Bœuf.

Vers 23 heures, le feu a embrasé en musique la place, sécurisée par nos chers pompiers.

Cette soirée s'est agréablement bien passée, comme à son habitude et a fini tard dans la nuit.

Une sacrée organisation pour une sacrée équipe, que je tiens une nouvelle fois à remercier.

Alors à l'année prochaine encore plus nombreux ...

Viviane HELLEGOUARCH



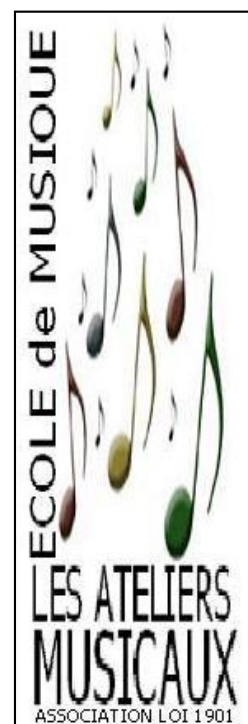


VIE ASSOCIATIVE

Ecole de Musique Les Ateliers Musicaux

L'école de musique « Les Ateliers Musicaux » propose des activités d'apprentissage d'instruments (Piano, Synthétiseur, Guitare, Basse, Flûte traversière, Batterie, Percussions, Saxophone) ainsi que des cours d'éveil musical pour enfants dès 3 ans. Pour vous inscrire n'hésitez pas à nous contacter, voir encadré ci-dessous.

Le conseil d'administration de l'association est composé d'élèves et de parents d'élèves. Il est ouvert aux jeunes élèves dès 16 ans, et c'est toujours avec un grand plaisir que le conseil d'administration, lors de son assemblée générale, accueille chaque année de nouveaux membres parmi les élèves ou parents d'élèves. Le renouvellement de l'équipe d'administrateur est une obligation pour les structures associatives afin de garantir la bonne organisation des activités.



Sur 2013, nous avons organisé deux concerts avec les professeurs de l'école, sur les sites de Tacoignières et Gambais.

L'année 2012/13 s'est clôturée par une audition générale, « fête de la musique », très riche en qualité avec une bonne présence des élèves et des parents. Les élèves de l'école présentent le travail de l'année réalisé en ateliers multi-instruments.



Email

info@ateliersmusicaux.fr

Téléphone

06 74 71 61 11

Site

www.ateliersmusicaux.fr

Adresse postale : Les Ateliers Musicaux 51, Grande Rue 78610 Tacoignières

Siège social : Mairie 78610 Saint-Léger-En-Yvelines

MARIAGES

- 06 Juillet 2013
Jérôme CORNAIRE et Valérie ONESTA
- 24 Août 2013
Maximilian AKEL et Marie-Léa FAIVRE

Beaucoup de bonheur
à nos nouveaux mariés



DÉCÈS

- Michel REY
décédé le 21 Août 2013



NAISSANCES

- 16 Juin 2013
Grégoire SKRZYNSKI
- 26 Juillet 2013
Luca PIERINI
- 15 Août 2013
Lilou BONGRAND
- 19 Août 2013
Mahaut DENIZOT

Bienvenue à ces charmants bambins,
Félicitations aux heureux parents

NOS ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIÉTÉS DE CHASSE

- à Boutigny 02 37 65 16 75
- à Prouais 02 37 43 24 33

ASPIC

06 62 93 68 75

ATELIERS MUSICAUX

info@ateliersmusicaux.fr - tél 06 74 71 61 11

CLUB DE L'AMITIE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS 06 34 28 74 08

COMITE DES FETES DE BOUTIGNY

comite.fete.boutigny@free.fr

COMITE DES FETES DE PROUAIS

06 34 87 49 38

A.S.C.B.P. Football - 06 85 90 15 83

TIR "LA FRATERNELLE" - 06 74 52 39 79

MESSAMBIA - Zumba Fitness

messambia@hotmail.fr - 06 61 77 85 49



20 octobre
2013

13^{ème} CROSS du PAYS HOUDANAIS

Trophée Michel SAUVAIN



Haras de Bonneville à Boissets

Inscriptions gratuites sur place à partir de 8h

(bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la CCPH)

Certificat médical autorisant la course à pied obligatoire au moment de l'inscription

Renseignements :

Communauté de Communes du Pays Houdanais : 01 30 46 82 80
www.cc-payshoudanais.fr

Conception et réalisation : Communauté de communes du Pays Houdanais : Imprimé par nos soins

FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de BoutignyProuais
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux...)

Période d'été (du 1er mars au 31 octobre)

- Lundi, mercredi et vendredi après-midi: de 14h00 à 18h00
- Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à BOUTIGNY
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de BoutignyProuais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard - Relecture : Agnès Ventura

Maquette : Agnès Ventura - Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.